



VENTE DE CANONS CAESAR A LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La ministre des Armées s'est rendue à Prague le 30 septembre pour la signature d'un contrat d'acquisition de 52 canons Caesar par la république tchèque. Elle a déclaré : « ce contrat symbolise la relation de défense approfondie entre nos deux pays : la République tchèque est également présente au sein de la Task Force Takuba au Sahel, dans le cadre d'opérations d'accompagnement des forces armées maliennes dans la lutte contre ceux qui utilisent le terrorisme pour agresser les populations ». Elle souligne également que « la construction d'une Europe de la défense solide passe par des coopérations industrielles et exportations entre les pays européens ».



Prague a confirmé le contrat d'acquisition de 52 systèmes d'artillerie Caesar.

Après des négociations qui ont duré plus d'un an, le ministère tchèque de la Défense a finalisé le contrat d'acquisition de 52 systèmes Caesar, destinés à remplacer les obusiers automoteurs Dana ZTS de 152 mm en service depuis plus de 40 ans. Le processus de modernisation des armées tchèques, qui devraient recevoir ces canons entre 2024 et 2026 est lancé selon les modalités suivantes, précisées par les autorités tchèques, l'industrie locale devant fournir les châssis Tatra 8x8

T815 ainsi que les cabines blindées en effectuant l'assemblage final des engins. Le montant de ce contrat est évalué à 335 millions d'euros.

Lieutenant-colonel (H) Christian LAMOUR

SOMMAIRE :

- 1 Vente de canons Caesar à la République Tchèque
- 2 Volet militaire de la loi de finance 2022
- 2 Concours National de la Résistance et de la Déportation
- 3 Versailles Cérémonie du 11 novembre
- 4 Bâtiment-bases de plongeurs démineurs
- 5 Littérature militaire – Informations pratiques

VOLET MILITAIRE DU PROJET DE LOI DE FINANCE 2022

La demande budgétaire concernant l'année 2022 en hausse en crédits de paiement est une nouvelle fois conforme aux trajectoires de la loi de programmation militaire qui vise à doter la France d'un modèle d'armée complète et soutenable, objectif premier de l'ambition 2030.

Le montant total du budget du ministère des armées a été présenté le 22 septembre dernier. Il s'établit en 2022 à 42 Mds d'euros.

En cumulé depuis l'année 2017 26 mds d'euros supplémentaires ont été consacrés aux armées. Par rapport à 2021 soit une augmentation de 1,7 mds d'euros. C'est ainsi que la mission défense permettra de poursuivre l'effort de modernisation et d'améliorer les équipements. Le partage de ces crédits s'établit de la manière suivante :

- 1 800 M d'euros pour les programmes d'armement
- 2 600 M d'euros pour les dépenses en équipements (petits matériels)
- 3 300 M d'euros pour la masse salariale.

Pour l'armée de Terre : la livraison de 245 blindés, 200 missiles de moyenne portée, 8 hélicoptères NH90 version Terre et 2075 radios.

Pour la Marine nationale : la réception de 4 ATL2 rénovés, la livraison de la première frégate multi mission de défense antiaérienne « Alsace », la livraison du deuxième sous-marin de la classe Barracuda ainsi qu'un nouveau pétrolier ravitailleur.

Pour l'armée de l'Air et de l'Espace : 3 avions ravitailleurs, 2 avions de transport A400M, 13 mirages 2000 rénovés ainsi que la mise en orbite de plusieurs systèmes satellitaires.

Au rayon des commandes prévues, constatons un réel effort, à savoir : 396 blindés (type Jaguar, Griffon et Serval), 50 chars Leclerc rénovés,

12000 fusils HK 416, 11 stations spatiales de communication satellite, 4 avions C130H rénovés.

Les infrastructures bénéficieront de 2,4 Mds d'euros dont l'objectif est la construction de 15000 logements neufs ou rénovés destinés à des familles.

Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



Le concours national de la Résistance et de la Déportation a fêté cette année ses 60 ans d'existence. Ce concours s'adresse chaque année scolaire aux élèves des classes de 3^e des collèges et aux élèves des lycées sur un thème général défini sur le plan national pour chaque session. La participation est soit individuelle avec rédaction d'un devoir en classe soit collective par production d'un mémoire qui peut être associé à des initiatives telles qu'une exposition ou un document audio-visuel. Le palmarès comporte deux niveaux, un niveau académique et un niveau national avec remise des prix lors d'une cérémonie solennelle pour chacun des niveaux.

Le concours mobilise chaque année plus de 40 000 candidats qui auront à faire preuve de créativité, de ténacité et d'esprit de synthèse.

Ce concours, créé en 1961 est un des piliers du devoir de mémoire auprès des générations qui n'ont pas connu cette période trouble de notre histoire et qui sont régulièrement exposées à des informations négationnistes sur les réseaux sociaux.

Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

VERSAILLES CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 103^e anniversaire du 11 novembre 1918 à Versailles a commencé ce 11 novembre 2021 dès 8 h 30 au cimetière des Gonards. Elle s'est poursuivie à la cathédrale Saint-Louis pour une messe d'hommage aux morts et s'est terminée au monument aux morts.

Cette commémoration, plus que centenaire, rappelle la signature, le 11 novembre 1918, à Rethondes, en forêt de Compiègne, de l'armistice qui mettait fin aux hostilités de la première guerre mondiale sur le front occidental. Ce jour deviendra une fête nationale à l'occasion de l'hommage rendu en 1920 à un soldat inconnu dont la sépulture est installée à cette date sous l'Arc de Triomphe. En 1923 une flamme éternelle est ajoutée au monument.

Au cimetière des Gonards, en début de matinée, un hommage solennel de la ville de Versailles était rendu aux anciens combattants des armées françaises et alliées inhumés en ce lieu, présidé par le commandant d'armes de la place de Versailles le général de corps d'armée Olivier JOUSLIN de NORAY et le maire de Versailles François de MAZIERES.

Dans la matinée, une messe à la cathédrale Saint-Louis était présidée par monseigneur Luc CREPY, évêque de Versailles qui, dans son homélie a rendu hommage à tous les anciens combattants morts au champ d'honneur de 1914 à nos jours.

Le cortège s'est ensuite rendu au monument aux morts derrière la musique principale des Troupes de Marine, des porte-drapeaux parmi lesquels six jeunes de la classe Défense et Sécurité globale du collège Pierre de Nohlac avec leur professeur. Ces derniers étaient allés chercher la veille une torche allumée à partir de la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe pour rallumer la flamme du monument de Versailles.

Les honneurs ont été rendus aux combattants de toutes les guerres en présence du 24^e régiment d'infanterie de réserve ainsi que toutes les formations militaires de Versailles.

De nombreuses personnalités étaient présentes dont Jehane BENSEDIRA, sous-préfète, secrétaire générale adjointe de la préfecture des Yvelines, François de MAZIERES maire de Versailles, un certain nombre d'élus du département et de la région ainsi que les représentants des autorités militaires de la garnison de Versailles.

Le général Olivier JOUSLIN de NORAY a rendu les honneurs aux drapeaux, puis a passé les troupes en revue. Une lecture du dernier ordre du jour de la guerre 14-18 du Maréchal Foch a été faite par une jeune élève du collège Pierre de Nohlac dans l'enceinte du monument aux morts. Après la sonnerie du cessez le feu, la sous-préfète a lu le message de Geneviève DARRIEUSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Le dépôt de gerbes et la sonnerie aux morts, précédées de l'énumération des noms des 7 militaires morts tués depuis le 11 novembre 2020 ont mis un terme à cette cérémonie empreinte d'une grande dignité. Le maire a tenu à accueillir dans les salons de l'hôtel de ville les autorités civiles et militaires présentes ainsi que les porte-drapeaux. Saluons le dévouement du lieutenant-colonel(R) Georges HAXAIRE, président du comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre qui a largement contribué à l'organisation et à la réussite de ce 11 novembre.



Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE

BÂTIMENTS-BASES DE PLONGEURS DÉMINEURS (BBPD)



La marine possède 4 BBPD construits en 1986/1987. Ces bâtiments sont conçus pour assurer le soutien des plongeurs démineurs opérant en plongée autonome jusqu'à 80 mètres. Ils disposent principalement d'un caisson hyperbare biplace, d'une station d'air comprimé haute pression pour le gonflage des bouteilles de plongée, et d'une grue hydraulique télescopique pour la mise à l'eau des embarcations ou les déplacements de charges lourdes. L'équipage est composé de 15 marins et 12 plongeurs, 1 médecin et 1 infirmier spécialisés. Ils prennent également part à la défense maritime du territoire.

Un BBPD est affecté à chacun des groupes de plongeurs démineurs (GPD) présents sur les trois façades maritimes métropolitaines .

Le *Vulcain* est basé à Cherbourg et supporte le GPD Manche.

Le *Styx* est basé à Brest, il est rattaché au GPD Atlantique.

Le *Pluton* est basé à Toulon, au GPD Méditerranée.

Enfin *L'Achéron*, basé à Toulon, participe à la mise au point, à l'expérimentation et au développement des nouveaux matériels de plongée et à la formation des plongeurs démineurs et nageurs de combat. Il est équipé comme les autres BBPD.

Déploiement du bâtiment de plongeurs démineurs *Pluton* en Méditerranée orientale et en Adriatique

Déployé du 28 mai au 16 juillet en Méditerranée orientale puis en Adriatique, le BBPD *Pluton* a, dans un premier temps, projeté son détachement composé de plongeurs démineurs du Groupe de plongeurs démineurs (GPD) Méditerranée à Haïfa en Israël où s'est tenu, du 7 au 17 juin 2021, l'exercice tripartite NOBLE MEDINA 21. Cet exercice avait pour thème la guerre des mines et l'intervention contre les Engins explosifs improvisés (EEI) en environnement maritime. Dans ce cadre, l'édition 2021 a été marquée par la venue de plusieurs nations observatrices (Allemagne, Canada, Royaume-Uni) en sus des nations participantes (Israël, France et États-Unis). Grâce à la dimension multinationale de cet exercice, les principaux objectifs, l'interopérabilité et le partage d'expérience, ont été atteints, dans le domaine exigeant du déminage.

L'activité s'est ensuite concentrée sur la recherche de munitions "historiques" avec les plongeurs des forces armées libanaises et albanaises. Après plus de dix heures de recherche sonar par un drone sous-marin de recherche (AUV - Autonomus underwater vehicle) et une trentaine de plongées, un total de trois cent soixante munitions datant de la Seconde Guerre mondiale et de l'époque soviétique ont été découvertes. Les services compétents de chaque pays pourront ainsi soustraire le danger que représentent ces 1,5 tonnes de munitions pour les usagers de la mer.

Cette projection de compétence et d'expertise a également été mise à profit pour répondre aux demandes des pays partenaires comme :

- * l'expertise d'une épave de dragueur de mines obstruant un quai de la base navale albanaise avec les conclusions et plan d'action possible ;

- * le recueil d'éléments d'authentification de deux épaves de sous-marins, possiblement le *Monge* et le *Fresnel*, coulés en 1915 au large du Monténégro ;

- * l'échange sur la formation et les procédures de plongée en vigueur avec les plongeurs de la marine libanaise, moins d'un an après le travail commun effectué dans le port de Beyrouth lors de l'opération AMITIÉ.

Enfin, l'équipage du BBPD et du détachement ont participé à des actions de représentation lors de plusieurs visites officielles, comme la visite du mémorial de l'Holocauste, à Jérusalem ou la participation à la cérémonie d'hommage aux victimes du contre-torpilleur *Dague* à Bar au Monténégro. Ce devoir de mémoire a complété le bilan opérationnel de cette mission.

Capitaine de frégate (H) Bernard MARCQ

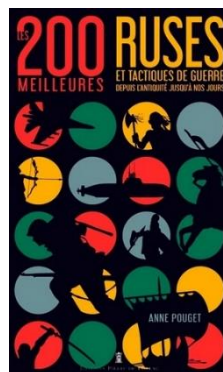
Littérature militaire - Publications



« J'étais un autre et vous ne le saviez pas »
Olivier MAS

L'auteur, ancien agent de la DGSE, libéré de son obligation de secret, démonte les mécanismes techniques et psychologiques de la construction d'une vie de légende que mènent pendant leur mission les agents du renseignement.

Ed. de l'Observatoire 256 p 19 €



« 200 ruses et tactiques de guerre »
Anne POUGET

De l'Antiquité à la Seconde Guerre mondiale, sur tous les continents, l'auteure recense dans cet ouvrage les diverses supercheries utilisées par ceux qui ont vaincu des adversaires plus puissants qu'eux. Drôles, insolites et fascinantes sont ces 200 ruses inventées par des combattants ingénieux

Ed Pierre de Taillac 192 p 9,90 €

Informations pratiques

Revue disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine

ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir**Expositions :**

- **Napoléon ? Encore ! De Marina Abramovic à Yan Pei-Ming**
Œuvres d'art contemporain réparties dans les espaces du musée.
De 10 h à 18 h (21 h le mardi)
Jusqu'au dimanche 13 février 2022
Musée de l'Armée – Hôtel des Invalides – Paris
Tarif plein 14€ (entrée au musée comprise)
- **Playmobil aux Invalides : en avant Napoléon**
Suivez les aventures de l'empereur illustrées par les célèbres figurines
De 10 h à 18 h (21 h le mardi)
Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022
Musée de l'Armée – Hôtel des Invalides – Paris
Tarif plein 14€ (entrée au musée comprise)
- **60 ans du Concours National de la Résistance et de la Déportation**
Mémorial de la Shoah
17 rue Geoffroy l'Asnier
Paris 4^e
17 novembre 2021 au 30 janvier 2022
Du dimanche au vendredi 10 h – 18 h,
Entrée libre

***Rappel de quelques adresses***

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79
CICODE : dmd78-cicode.contact.fct@def.gouv.fr
Objet : CICODE
Tel Permanence : 01 30 97 53 87 Lundi 9H00/16H00

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre, Air et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du Service National Île de France
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Association des Officiers de Réserve et des Réservistes des Yvelines (AORY)
39 rue des Chantiers – 78000 VERSAILLES
Site web : www.aor78.com
Site d'information soutien aux soldats : www.asafrance.fr

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Bruno GAGNAIRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY